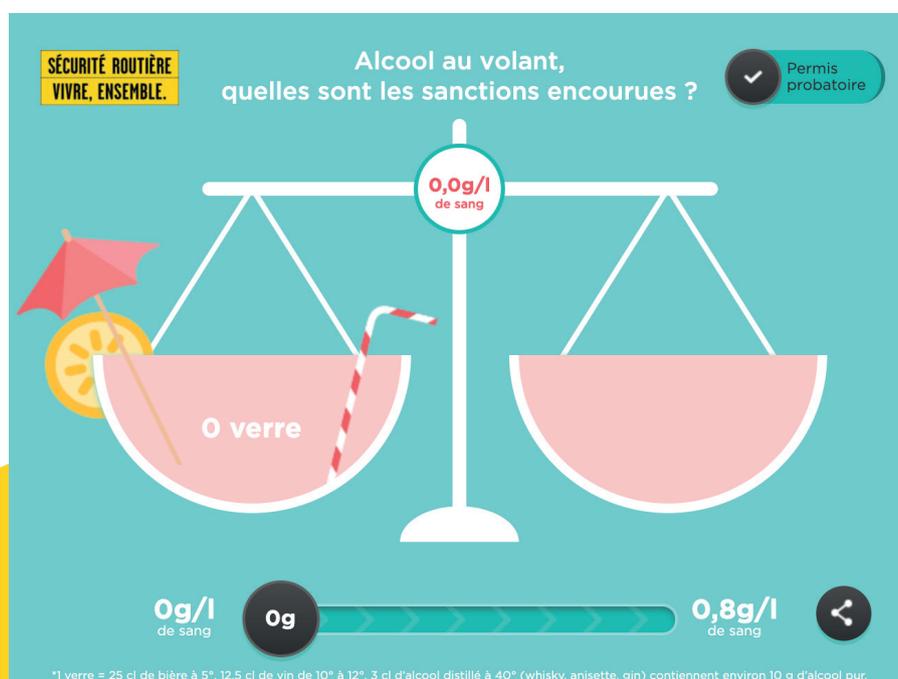


Module ALCOOL

En France, il est interdit de conduire avec un taux d'alcool dans le sang supérieur ou égal à 0,5 g/l de sang (ou 0,2 g/l si vous avez un permis probatoire). Chaque année, près de 30% des accidents mortels sont dus à une prise excessive d'alcool. Au volant, respectez strictement le taux maximal légal d'alcool.

En cas de contrôle, quelles sont les sanctions encourues ?



VOIR LE MODULE